

REDUCTION DE 3 % DU CAPITAL SOCIAL
PAR ANNULATION D'ACTIONS AUTO-DETENUES

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium, réuni le 12 décembre 2008, a décidé de procéder à la réduction du capital social par annulation de 556 118 actions détenues en propre, soit 3% du capital social.

A la suite de cette annulation :

- le capital social de la Compagnie Plastic Omnium est ramené à 9 057 607 euros, divisé en 18 115 214 actions de 0,50 euro de valeur nominale,
- la Compagnie Plastic Omnium détient 6,8% de son capital en auto-contrôle.